



Je vais inscrire mon enfant au lycée via le service télé-inscription

Je regarde cette vidéo pour comprendre le fonctionnement de la plateforme :

<https://tube-numerique-educatif.apps.education.fr/w/p/k8EtehodykeGJebHi9k6pX?playlistPosition=6&resume=true>

Étape 1 : je me connecte au portail via
<https://educonnect.education.gouv.fr>

Je dois avoir avec moi :

- Mon identifiant et mon mot de passe EduConnect.
Je les ai déjà utilisés pour aller sur EduConnect.
- Mon dernier avis d'imposition de revenus ou ma dernière déclaration d'impôt sur le revenu pour activer l'étude du droit de bourse automatique

Si je n'ai pas encore de compte dans EduConnect :

Je suis les explications suivantes pour créer mon compte.

1. Je vais sur le site internet :
<https://educonnect.education.gouv.fr>
2. Je clique en bas de la page sur « **je n'ai pas de compte** »
3. J'écris :
 - **mon nom et mon prénom**
 - **mon numéro de téléphone portable**. C'est le numéro de téléphone portable que j'ai donné à l'établissement.
 - Avec ce numéro de téléphone, EduConnect me reconnaît.

4. Je clique sur « **suivant** ».
5. Je reçois un code sur mon téléphone.
6. J'indique le code sur EduConnect. Je clique sur « **Suivant** ».
7. Je vérifie les informations qu'EduConnect affiche. Je clique sur « **confirmer** »
8. EduConnect me donne mon identifiant. **Je note mon identifiant** pour m'en souvenir la prochaine fois.
9. EduConnect me demande de créer un mot de passe. **Je crée mon mot de passe. Je note mon mot de passe** pour m'en souvenir la prochaine fois.
10. J'écris une 2ème fois mon mot de passe.
Je clique sur « **Suivant** »

Étape 2 : sur la page d'accueil

- a. Je clique sur Mes services >
Inscription
- b. Je lis le **message d'information de l'établissement**
- c. Je clique sur « **J'inscris mon enfant dans cet établissement** »

Je complète les trois premières étapes de l'inscription en ligne

Vous allez trouver des documents à lire, d'autres à télécharger puis renseigner et déposer en ligne, enfin vous devrez vous procurer certains documents personnels pour les déposer également.

Étape 3 : j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse

1. J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse.

1

Étude automatique du droit à bourse
Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pourrions étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire.
Pour cela, il vous suffit de compléter -sur la page suivante- votre état civil (prénoms, date et lieu de naissance) et celui de votre concubin(e) si vous êtes dans cette situation. Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales nécessaires.
En acceptant cette étude automatique, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.
Pour en savoir plus sur l'étude automatique de droit à bourse (page education.gouv.fr)

[Etape précédente](#) [Oui, j'accepte](#) [Non, je refuse](#)

2. J'écris :

- Mon deuxième prénom et troisième prénom si j'en ai sur ma carte d'identité
- Ma date et mon pays de naissance
- Et si je suis né en France, mon département et ma commune de naissance



3. Si je vis en concubinage :

je coche la case « **Je vis en concubinage** »

Je complète les informations pour mon concubin

4. Je coche la case « **Je certifie que les informations renseignées ci-dessus sont exactes.** » et je clique sur « **étape suivante** »

5. Je relis toutes les informations.

- Je vérifie qu'elles sont justes
- Je clique sur « **valider** »

2

3

4

Étude automatique du droit à bourse

(1) Réponse obligatoire
(2) Modification non autorisée

Votre identité

Vous êtes **Civilité** **Prénom Nom de famille** (Nom d'usage si présent), responsable de l'élève
Prénom Nom (lien avec l'élève).

Prénom 2
À remplir s'il est différent du prénom 1

Prénom 3
À remplir s'il est différent du prénom 2

Date de naissance (1)

Jour Mois Année

Pays de naissance (1)
Sélectionner un pays

Département de naissance (1)
Sélectionner un département

Commune de naissance (1)
Sélectionner une commune

Situation de famille (1)

☐ Je vis en concubinage ☒ Je ne vis pas en concubinage

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple, sous le même toit sans être marié ou pacsé (dans ce cas, vous payez vos impôts séparément).

Vous obtiendrez une réponse au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire.

☒ Je certifie que les informations renseignées ci-dessus sont exactes.

Étape précédente Étape suivante

5

En résumé...

Vous venez d'approuver à confirmer l'inscription de votre enfant en 1st2^{es} sc. & techno, santé & social ulis, unités localisées pour l'inclusion scolaire au : LYCEE

Vos souhaits d'enseignement

Au lycée, votre enfant pourra bénéficier de l'enseignement suivant, selon les possibilités de l'établissement.

Formation : 1st2^{es} sc. & techno, santé & social ulis, unités localisées pour l'inclusion scolaire

Enseignement(s) optionnel(s) :

Cinéma-Audiovisuel
Danse
Latin

ⓘ La langue vivante Espagnol suivie actuellement n'est pas proposée par l'établissement d'accueil de votre enfant. Merci de prendre contact avec le secrétariat au 06 00 00 00 00.

Étude automatique de votre droit à bourse

Vous avez accepté l'étude automatique de votre droit à bourse.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

ÉTAPE PRÉCÉDENTE VALIDER



Nous attirons votre attention sur le fait que les démarches dématérialisées doivent être réalisées **avant le mercredi 1 juillet**.

Les documents demandés doivent être impérativement déposés sur la plateforme avant que vous veniez nous rencontrer au lycée pour finaliser l'inscription de votre enfant.

En effet, pour valider l'inscription de votre enfant, vous devrez venir avec votre enfant pour rencontrer les CPE, l'infirmière, régler les frais annexes liés à l'équipement professionnel obligatoire et prendre les mesures des équipements de protection individuels. Les rendez-vous se dérouleront exclusivement entre le mercredi 1 et le vendredi 3 juillet matin. Pour prendre rendez-vous cliquez sur le lien suivant

<https://emile-bejuit.ent.auvergnerhonealpes.fr/vie-du-lycee/inscriptions-2026/>

Si vous rencontrez des difficultés pour réaliser ces étapes, rapprochez-vous de votre établissement d'origine ou contactez les CPE du lycée Béjuit.